

dossier **de presse**

RENTRÉE SCOLAIRE

2016 - 2017

Visite de rentrée au
**Collège René-Soubaigné
de Mugron**

2 septembre 2016

SOMMAIRE

Communiqué de presse

- | | |
|---|------------|
| Fiche 1 - Réception des travaux de restructuration
et d'extension du Collège René-Soubaigné de Mugron | p 3 |
| Fiche 2 - L'action du Département dans les collèges | p 5 |
| Fiche 3 - Un projet éducatif global pour les jeunes landais | p 6 |
| Fiche 4 - Le Pack XL Jeunes | p 9 |

le 2 septembre 2016

Rentrée scolaire 2016-2017 dans les Landes

GRANDS AXES 2016 POUR LES COLLÈGES ET PACK XL JEUNES

» **Les collèges publics - le programme 2016-2020**

Avec 17 000 élèves dans ses collèges publics à la rentrée 2016, le Département poursuit ses efforts pour adapter et moderniser les établissements concernés. Le prochain à voir le jour est celui d'Angresse à l'horizon 2020. Le 40^e établissement, le collège XL, dont l'emplacement n'est pas encore connu, est d'ores et déjà acté.

Le Conseil départemental donne de plus aux collèges les moyens de leurs ambitions en octroyant les budgets nécessaires à leur fonctionnement, plus de 5 M€ en 2016.

» **Réception des travaux de restructuration et d'extension du collège René-Soubaigné de Mugron**

Afin de porter la capacité d'accueil du collège René-Soubaigné de Mugron à 400 élèves, 6,20 M€ de travaux ont été engagés par le Conseil départemental depuis juillet 2014. Cette opération importante illustre la dynamique départementale concernant les collèges.

Les travaux :

- Valorisation et réorganisation de bâtiments existants : CDI, bâtiment central et internat
- Création d'une nouvelle entrée à l'établissement
- Construction d'un nouveau bâtiment : extension de l'externat, administration et vie scolaire
- Restructuration et extension du bâtiment de demi-pension qui voit sa superficie doubler
- Création de l'atelier de l'agent de maintenance

» **Le transport scolaire gratuit**

Comme une quinzaine d'autres Départements en France, le Département des Landes accorde la gratuité des transports scolaires. Elle concerne plus de 23 000 élèves et correspond à une dépense annuelle moyenne de 800 € par enfant.

Dans le cadre des discussions en cours concernant la Loi NOTRe de juillet 2015 qui prévoit le transfert de la compétence aux Régions d'ici à septembre 2017, le Département des Landes défend la gratuité des transports scolaires sur le territoire landais et souhaite la redélegation de cette compétence, comme option prévue par la Loi.

>>>

»»»

» Le numérique éducatif demeure une priorité pour les collèges

L'opération « un collégien, un ordinateur portable » en classe de 4^e et de 3^e est reconduite pour la dix-septième année.

L'expérimentation nationale des « collèges numériques », qui comprend la mise à disposition d'équipements individuels mobiles (ordinateurs ou tablettes) en classe de 5^e se poursuit dans les quatre premiers établissements tests, auxquels se rajoutent cette année cinq nouveaux collèges : Mugron, Victor-Duruy à Mont-de-Marsan, Grenade-sur-l'Adour, Mimizan et Tartas.

L'équipement interne en WiFi de seize collèges a été également réalisé, en complément des quatre premiers établissements existants. Ce sont 20 établissements au total qui en bénéficient.

» Le Plan de Prévention des Déchets

Depuis 2005, le Département des Landes s'est engagé dans un programme précurseur de prévention des déchets structuré autour de 10 actions dont notamment l'information et la sensibilisation. De 2012 à 2015, cinq collèges volontaires ont testé et mis en œuvre un plan de prévention et de gestion de leurs déchets. Fort du bilan positif de cette opération, le Département a souhaité généraliser la démarche à l'ensemble des collèges publics landais.

» Le Pack XL Jeunes : accompagner le parcours des jeunes landais

Afin d'aider les jeunes landais à acquérir leur autonomie et accomplir leurs projets, le Département des Landes met en place le « Pack XL Jeunes » comprenant trois nouveaux dispositifs pour la rentrée 2016 :

- un Chèque-sport de 50 € pour tous les élèves de classe de 6^e
- une Aide au Permis de conduire jusqu'à 450 €, en contrepartie d'un engagement citoyen
- une Aide à la Mutuelle étudiante jusqu'à 100 € pour les étudiants boursiers

Toutes les informations sur landes.fr/pack-jeunes

Contact presse :

Mathilde Charon-Burnel

Tél. : 05 58 05 40 32

Port. : 06 72 56 12 82

Mél. : presse@landes.fr

landes.fr

DOSSIER DE PRESSE

Fiche 1

Réception des travaux de restructuration et d'extension du collège René-Soubaigné de Mugron

Le collège René-Soubaigné de Mugron, du nom d'un directeur d'école, maire et conseiller général (1894-1951) qui participa activement à la Résistance dans les Landes, accueille aujourd'hui 271 élèves, un chiffre en augmentation de 30 % sur les dix dernières années.

Afin d'accompagner cette croissance régulière, il a été décidé de porter la capacité d'accueil de l'établissement de Mugron dirigé par M. Philippe Roget, Principal, à 430 élèves. À cet effet, 6,20 M€ de travaux ont été engagés par le Conseil départemental depuis juillet 2014. Cette opération importante illustre le volontarisme du Département auprès des jeunes.



Les actions départementales dont bénéficient les élèves du collège René-Soubaigné

Les dispositifs départementaux : Culture et patrimoine (dont « Culture en herbe »), le Conseil départemental des jeunes, les bourses aux élèves, le transport scolaire gratuit pour les demi-pensionnaires, le numérique éducatif dont l'opération « un collégien, un ordinateur portable » (4^e et 3^e).

Collège expérimentateur du numérique dans le cadre d'un appel à projets national avec la fourniture d'équipements individuels mobiles (tablettes ou ordinateur) pour le niveau 5^e.

A compter de la rentrée 2016, le collège de Mugron va établir son plan de prévention et de gestion des déchets, une opération de sensibilisation initiée par le Département ces dix dernières années.

La participation du Département au fonctionnement du collège René-Soubaigné

Dotation globale de fonctionnement allouée par le Département (2016) : 72 697 €.

6 agents techniques départementaux : missions de restauration scolaire, d'entretien et de maintenance des bâtiments.

DOSSIER DE PRESSE

» Les travaux

- Valorisation et réorganisation de l'existant : CDI, Bâtiment central (4 salles de classe) et internat
- Création d'une nouvelle entrée à l'établissement
- Construction d'un nouveau bâtiment : extension de l'externat, administration et vie scolaire
- Restructuration et extension du bâtiment de demi-pension qui voit sa superficie doubler
- Création de l'atelier de l'agent de maintenance



L'action du Département dans les collèges

» Les collèges publics – le programme 2016-2020

Avec 17 000 élèves dans ses collèges publics à la rentrée 2016, le Département poursuit ses efforts pour adapter et moderniser les établissements qui les accueillent. Le prochain qui verra le jour est celui d'Angresse, en 2020. Le 40^e établissement, le collège XL, dont l'emplacement n'est pas encore connu, est d'ores et déjà acté.

Le Conseil Départemental donne aux collèges les moyens de leurs ambitions en octroyant les budgets nécessaires à leur fonctionnement.

» Travaux sur les bâtiments

- Construction du futur collège à Angresse (17 M€) ;
- Restructuration intégrale du collège Jean-Rostand à Capbreton (15 M€) ;
- Travaux de demi-pension (3,20 M€) : Léon-des-Landes à Dax, Jean-Rostand à Mont-de-Marsan et Rosa-Parks à Pouillon ;
- Restructuration et/ou extension de divers collèges :
 - René-Soubaigné à Mugron (inauguré ce jour ; 6,20 M€ réalisés)
 - Lucie-Aubrac de Linxe (3,45 M€)
 - Val-d'Adour à Grenade-sur-l'Adour (4 M€)
 - Cel-le-Gaucher à Mont-de-Marsan (4 M€)
 - Lubet-Barbon à Saint-Pierre-du-Mont (4 M€)
- Maintenance du patrimoine bâti
- Programmes de mises aux normes (ascenseurs, cuisines, accessibilité...)

» Amélioration de l'ergonomie des demi-pensions

Le Département assisté du Cabinet Anteis conduit une démarche d'amélioration ergonomique des demi-pensions des collèges publics landais. Son objectif est l'élaboration d'un diagnostic des situations de travail au regard de la santé des agents techniques départementaux et de l'efficacité de l'activité, de solutions techniques et organisationnelles. En effet, depuis 2007, le Département veille à l'amélioration de l'organisation et des conditions de travail des agents techniques des collèges. 2 M€ sont investis dans cette action sur la période 2014-2017.

» Plus de 5 M€ de moyens de fonctionnement attribués aux collèges

En plus des dotations de fonctionnement (3,8 M€) il y a les moyens pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les déplacements vers les équipements sportifs, les mesures liées à l'hygiène en restauration, le fonctionnement des collèges privés et les outils de gestions qui porte l'investissement financier du Département à un total de 5,3 M€.

» Les agents techniques départementaux

286 agents techniques départementaux exercent leurs fonctions dans les collèges publics landais.

Au quotidien, ces agents, membres de la communauté éducative et rattachés hiérarchiquement à la direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Conseil départemental, sont placés sous l'autorité fonctionnelle des chefs d'établissement qui organisent leur travail.

Le Département a complété ces actions par une démarche de professionnalisation des agents portant sur la reconnaissance et la valorisation des métiers concernés, la détermination et la structuration d'un parcours de formation visant notamment le renforcement des compétences et la qualité du service public.

DOSSIER DE PRESSE

Fiche 3

Un projet éducatif global pour les jeunes landais

Le Département consacre en 2016 plus de 60 millions d'euros à l'éducation des jeunes landais, soit 12 % de son budget.

» **Gratuité du transport scolaire pour plus de 23 000 élèves**

Le Département des Landes applique la gratuité du transport scolaire aux élèves landais demi-pensionnaires et externes de l'enseignement primaire et secondaire, domiciliés à plus de 3 km en zone rurale (5 km dans les agglomérations montoise et dacquoise) et qui fréquentent l'établissement scolaire le plus proche de leur domicile ou désigné comme établissement de rattachement dans le cadre de la définition des secteurs de recrutement.

23 000 élèves (dont 45 % de collégiens) bénéficient de cette politique volontariste qui représente pour le Département un budget de 18,5 M€, soit une prise en charge annuelle de 800 euros € par élève.

Près de 300 véhicules sont quotidiennement affrétés pour effectuer les services des 550 lignes desservant la grande majorité des établissements scolaires landais.

Le Département assure également le transport individuel de près de 350 élèves handicapés pour un montant total annuel de 2,1 M€ et maintient son aide financière pour le transport des internes en fin de semaine.

» **Les collégiens formés à la sécurité routière**

Tous les élèves de 6^e suivent durant le premier trimestre scolaire le module Securibus au cours duquel sont exposées sous forme d'exercices pratiques et de projection de vidéos les règles élémentaires de sécurité dans et à l'extérieur du car (évacuation en urgence du véhicule, comportement à l'arrêt, traversées de chaussées en sécurité...).

Par ailleurs, la plupart des arrêts de rase campagne sont signalés par des bornes de couleur jaune fluorescent et des formations à la gestion des situations difficiles sont organisées par le Département à l'intention des conducteurs de cars pour leur permettre d'adapter au mieux leur comportement en cas de conflit ou d'incident.

» **Restauration scolaire : un tarif unique de 2,70 € par repas**

90 % des collégiens landais sont demi-pensionnaires, ce qui représente plus de 2,15 millions de repas par an.

Si la gestion du service de restauration scolaire est confiée aux collèges par le Département, c'est ce dernier qui établit les règles générales de fonctionnement du service et notamment les tarifs applicables à chaque catégorie d'usager.

Depuis le 1er janvier 2012, le Département a mis en place un nouveau dispositif caractérisé par :

- un tarif unique de 2,70 € par repas (forfait 5 jours), le coût de production étant de 6,38 € ;
- un « coût assiette » (valeur des denrées) de 1,85 € ;
- une charte qualité réaffirmant le cadre qualitatif de la restauration scolaire, dont l'un des volets concerne l'utilisation des produits qualité (labels, bio...) ;
- des actions favorisant le recours aux circuits courts avec la mise à disposition de la plateforme Agrilocal, des actions de sensibilisation et des rencontres entre producteurs et établissements ;
- l'accès à un logiciel permettant d'élaborer les menus équilibrés sur le plan nutritionnel dans le respect des normes réglementaires ;
- un renforcement des contrôles sanitaires et un accompagnement des établissements dans le suivi et la mise en œuvre de leur plan de maîtrise sanitaire.

» **10 ans de prévention des déchets dans les Landes**

Depuis 2005, le Département des Landes s'est engagé dans un programme précurseur de prévention des déchets structuré autour de 10 actions dont notamment l'information et la sensibilisation. De 2012 à 2015, les cinq collèges volontaires de Linxe, Montfort-en-Chalosse, Pouillon, Roquefort et Villeneuve-de-Marsan, ont testé et mis en œuvre un plan de prévention et de gestion de leurs déchets.

DOSSIER DE PRESSE

Fort du bilan positif de cette opération, le Département a souhaité généraliser la démarche à l'ensemble des collèges publics landais.

Pour l'année scolaire 2016-2017, cinq nouveaux collèges volontaires intègrent ce dispositif : Capbreton, Labouheyre, Mont-de-Marsan (Celle Gaucher), Mugron et Soustons. Plusieurs thématiques ont été retenues et seront déclinées sous forme d'actions : la lutte contre le gaspillage alimentaire et gestion des biodéchets issus de la restauration collective ; la collecte des déchets d'activités de soins à risque infectieux, des emballages (cartons, plastiques, ferreux, verre) et des papiers ; la réduction de la consommation de papier et la maîtrise de la politique d'achat.

En savoir plus : <http://www.landes.fr/reduire-dechets>

» Des actions éducatives au-delà de ses missions obligatoires

Sans se substituer à l'Etat sur les compétences lui revenant, le Département continue de proposer une action forte au-delà de ses propres missions.

A ce titre, en 2016-2017, le Département propose pour les collèges :

- un soutien à l'éducation citoyenne par le dispositif « Conseil départemental des jeunes - Collégiens : citoyens »,
- des actions éducatives destinées aux élèves dans le domaine du spectacle vivant, du patrimoine culturel, de la protection de l'environnement ou de la découverte de la nature, au travers notamment du dispositif « Culture en herbe », des Archives départementales, du musée de la Faïence et des Arts de la Table de Samadet, du Centre départemental du Patrimoine de l'abbaye d'Arthous ou de la Médiathèque départementale,
- un partenariat concernant le sport scolaire avec l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et l'ensemble des comités sportifs départementaux,
- la poursuite de l'opération « un collégien, un ordinateur portable » pour une dix-septième année : près de 10 000 collégiens de 4^e et de 3^e, ainsi que leur enseignant sont dotés d'ordinateurs portables. Des visualiseurs, tableaux interactifs et vidéoprojecteurs sont installés dans l'ensemble des salles de classe. 3,31 M€ sont dédiés à cette opération.

Ce dispositif est prolongé par l'expérimentation nationale des « collèges numériques », qui comprend la mise à disposition d'« équipements individuels mobiles » (ordinateurs ou tablettes) en classe de 5^e, qui se poursuit dans les quatre premiers établissements préfigurateurs, auxquels se rajoutent cette année cinq nouveaux collèges : Mugron, Victor Duruy à Mont-de-Marsan, Grenade-sur-l'Adour, Mimizan et Tartas.

La desserte interne en WiFi de seize collèges a été également réalisée, en complément des quatre premiers établissements préfigurateurs. Dans ces 20 sites, les équipements individuels mobiles pourront donc être raccordés à la fois en filaire et en WiFi, et permettre un meilleur agencement interne des salles de classe.

» Le Conseil départemental des Jeunes : éducation aux médias et citoyenneté

Le « Conseil départemental des Jeunes – Collégiens : citoyens » (CDJ) 2016-2018, démarche portée avec les Francas des Landes, se déploiera à nouveau dans l'ensemble des collèges volontaires, avec notamment la poursuite des actions « Ateliers radio ».

En savoir plus : <http://www.landes.fr/conseil-departemental-jeunes>

» La promotion de l'Education artistique et culturelle des jeunes : Culture en herbe

Ce dispositif ambitieux invite au sein d'un collège un artiste ou une compagnie en résidence qui mènera tout au long de l'année un travail de création partagée. La danse, le théâtre, la musique, les arts visuels ou l'écriture font partie des champs artistiques pouvant être investis. Les jeunes sont ainsi accompagnés dans une démarche exigeante qui leur permettra de porter un regard averti sur différentes œuvres. Ils travaillent sur leurs propres représentations de l'art et de la culture et sont amenés à se familiariser avec les lieux d'art et de culture. Chaque année, 4 à 5 collèges bénéficient de ce programme porté par la direction de la Culture et accompagné par les services de l'Etat (DSDEN et DRAC).

DOSSIER DE PRESSE

» Avant et après les années collège

Le Département intervient plus largement avant et après le collège, auprès des jeunes landais :

- par son soutien aux communes pour les travaux dans les écoles maternelles et primaires (1,23 M€ en 2016) ;
- par le développement sur son territoire de l'enseignement supérieur et de la recherche (0,57 M€). Une convention de partenariat pluriannuel a été signée avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. En accord avec l'UPPA et les principaux partenaires financiers, le Département a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la construction d'une nouvelle halle technique très haut débit ;
- en octroyant une aide financière (près de 0,5 M€) aux associations et organismes publics conduisant une démarche éducative dans l'ensemble de l'offre d'activités et de loisirs faite aux jeunes : culture citoyenne et scientifique, formation des délégués de classes, éducation à la citoyenneté, ateliers de pratique artistique, activités sportives, classes de découverte, scolarisation à domicile des enfants malades ou accidentés, accompagnement et accueil de personnes en situation de handicap... ;
- des dispositifs (plus de 1 M€) favorisant l'égal accès de tous aux vacances, activités et loisirs : allocation de bons-vacances et aides aux familles fréquentant les accueils de loisirs ;
- en participant à l'allègement des frais de scolarité (1,14 M€) : les bourses départementales pour les élèves des collèges et lycées, les prêts d'honneur d'études ou d'apprentis et l'aide au titre du programme européen Erasmus + pour étudiants scolarisés dans un pays de l'Union européenne.

En 2016-2017, sur 5 collèges, il sera procédé au test de la dématérialisation des dossiers de demandes de bourses départementales (plus de 600 000 €/an, et environ 5 800 bénéficiaires/an).

DOSSIER DE PRESSE

Fiche 4

Le Pack XL Jeunes

Afin d'aider les jeunes landais à acquérir leur autonomie et accomplir leurs projets, le Département des Landes met en place le « Pack XL Jeunes » comprenant trois nouveaux dispositifs à compter du 1^{er} septembre 2016 :

- un Chèque-sport de 50 € pour tous les élèves de classe de 6^e
- une Aide au Permis de conduire jusqu'à 450 €, en contrepartie d'un engagement citoyen
- une Aide à la Mutuelle étudiante jusqu'à 100 € pour les étudiants boursiers



Landes Presse

Contact Presse :
Mathilde Charon-Burnel
Tél. : 05 58 05 40 32
Port. : 06 72 56 12 82
Mél. : presse@landes.fr

Département des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr